EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 39

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION HS PROJETS

Depuis sa première édition en 2012, les propositions artistiques éclectiques et le propos contemporain du Festival International des Textiles Extra Ordinaires (FITE), co-production HS Projets / Ville – musée Bargoin, ont trouvé leur public (25 000 visiteurs en 2014), et des partenaires publics et privés plus nombreux d'année en année.

Le double volet Clermont / International (une ville différente chaque fois) du festival est la particularité de cet événement, qui permet de construire la programmation avec les acteurs culturels de la ville d'accueil du FITE (prêts d'œuvres de grandes institutions, collaboration avec des artistes et artisans, …). Après Hué au Vietnam en 2013, Manille aux Philippines accueillera le FITE en 2015. L'exposition Renaissance du musée Bargoin sera proposée au public au metropolitan museum de Manille à partir de juillet.

Le budget prévisionnel du FITE 2015 aux Philippines est de 125 000 €.

Dans le cadre d'une logique de recherche de partenaires initiée dès 2012 et consolidée depuis, le FITE bénéficie :

- de financements publics : fonds européens, Clermont-Communauté, Département, Région, DRAC, ville de Riom, Institut Français dans le cadre des saisons croisées
- de financements privés via du mécénat représentant 13 % du budget (10 entreprises mécènes en 2014).

L'édition 2016 du FITE aura pour thème « rebelles ». Le festival proposera d'explorer les différentes expressions des rebelles dans le monde. Il évoquera les rebelles pratiquant la résistance à l'oppression, par la désobéissance civile de masse, fondée sur la non-violence et ayant pour but l'élévation de tous par l'éducation et la culture vivante. Au cœur de l'événement, l'exposition « Rebelles » du musée Bargoin interrogera les textiles afin d'en déchiffrer les origines et le sens, explorera le vêtement pour comprendre les hommes. Fais par les hommes, les vêtements reflètent leur pensée profonde, leurs besoins primordiaux et des contextes particuliers. Les collections textiles du musée Bargoin, enrichies de prêts auprès d'institutions de collectionneurs privés, seront à l'instar des expositions Métamorphoses et Renaissance, le point de départ de questionnements et de réflexions sur les problématiques du monde et du vivre-ensemble.

Le festival fédérera de nombreuses institutions et structures clermontoises qui participeront au festival, sur le temps de la manifestation (13-18 septembre 2016), et dès le mois de juin pour les expositions.

Compte tenu de l'ampleur de l'événement, HS Projets prépare le festival dès l'année N-1 de sa programmation. Il est donc envisagé d'apporter un soutien au titre de l'année 2015 afin de permettre la réalisation de ce travail dès à présent.

Le budget prévisionnel du FITE 2016 est de 418 000 €.

La subvention allouée à HS Projets en 2014 était de 40 000 €. Une aide en nature de 80 000 € a également été accordée en 2014.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer à HS Projets une subvention de 40 000 € en soutien au volet international du FITE 2015 et au titre du pré-financement du FITE 2016, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs (annexe).

D E L I B E R A T I O N

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2015

LE MAIRE,

Olivier BIANCHI

CONVENTION
Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE)
VILLE DE CLERMONT-FERRAND / HS PROJETS

ENTRE

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par son Maire, Monsieur Olivier BIANCHI, en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 26 juin 2015,

Ci-après dénommée « La Ville »

D'UNE PART,

ET

L'Association HS Projets, La Couleyre, 43 800 Saint Vincent, représentée par sa Directrice, Madame Christine ATHENOR,

Ci-après dénommé «HS Projets »

D'AUTRE PART,

- Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément.

PREAMBULE

Proposé depuis sa première édition en 2012, le Festival International des Textiles Extra Ordinaires (FITE), co-production HS Projets / Ville de Clermont-Ferrand renouvelle tous les deux ans ses propositions artistiques éclectiques au sein de différents lieux et structures du territoire clermontois, au premier rang desquels le musée Bargoin. En 2014, le FITE a rassemblé 25 000 visiteurs.

Les années paires, le FITE est programmé à Clermont-Ferrand, les années impaires le festival est programmé à l'international (une ville différente chaque fois) et participe au rayonnement de la Ville.

Après Hué au Vietnam en 2013, Manilles aux Philippines accueillera le FITE en 2015. L'exposition Renaissance du musée Bargoin sera proposée au public au Metropolitan Museum de Manille à partir de juillet 2015.

L'édition 2016 du FITE aura pour thème « rebelles ». Le festival proposera d'explorer les différentes expressions des rebelles dans le monde. Il évoquera les rebelles pratiquant la résistance à l'oppression, par la désobéissance civile de masse, fondée sur la non-violence et ayant pour but l'élévation de tous par l'éducation et la culture vivante. Au cœur de l'événement, l'exposition « Rebelles » du musée Bargoin interrogera les textiles afin d'en déchiffrer les origines et le sens, explorera le vêtement pour comprendre les hommes. Fais par les hommes, les vêtements reflètent leur pensée profonde, leurs besoins primordiaux et des contextes particuliers. Les collections textiles du musée Bargoin, enrichies de prêts auprès d'institutions de collectionneurs privés, seront à l'instar des expositions Métamorphoses et Renaissance, le point de départ de questionnements et de réflexions sur les problématiques du monde et du vivre-ensemble.

La Ville de Clermont-Ferrand entend s'associer au FITE pour permettre de proposer des programmations et actions sur son territoire auprès du plus grand nombre.

Attachées aux principes de respect de liberté de la vie associative et à la non-confusion des pouvoirs, la Ville et l'association entendent placer leurs relations sous le signe d'une convention. Celle-ci implique une définition commune des missions et engagements réciproques ainsi que des instruments d'évaluation.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention définit les relations et les engagements réciproques de la Ville et de l'Association HS Projets pour l'année 2015. A cet effet, elle fixe le cadre général des modalités de la participation de la Ville au financement du Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE).

Festival International des Textiles Extra ordinaires aux Philippines 2015

- **Exposition**

Renaissance au **MET Metropolitan Museum** of Manila du 7 juillet au 1er octobre 2015

- **Installation artistique**

Au MET, Manille
De la création en dentelles de métal d'Armel Barraud, présentée en 2014 à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand

- **Workshops durant le FITE à Manille du 7 au 12 juillet :**

Entre des designers et des artisans :

Entre Ueno Masao, artiste, du Japon et vanniers philippins
But : création de prototypes en vannerie, originaux et innovants
Workshop : collaboration avec Mr Robert Lane de Silahis : http://silahis.com/
Diffusion par Silahis et Santa Fe (USA) Show

Entre Carmen Rion, de Mexico, et les tisseurs Abra et les tisseurs de Palawan avec l'Association Habi : http://habi.ph/
But : création d'une collection de vêtements et accessoires
Workshop : à Palawan et au Nord des Philippines

Entre un expert en coton et le site où Patis Tesoro relance le coton aux Philippines et PTRI des Philippines http://www.ptri.dost.gov.ph/
But : développement d'une filière coton au Philippines
Spécificités du coton philippin – filage - teinture

Défilé de mode publique avec les stylistes présents dans l'exposition : Carmen Rion, et Patis Tesoro, Habi, des designers philippins, la nouvelle collection de vêtements Abra

- **Showroom**

Artisans et designers qui montrent et vendent leurs créations, des différentes régions des Philippines

- **Séminaire à l'Alliance Française de Manille**

- Restitution des workshops
- Renaissance des fibres textiles aux Philippines : Patis Tesoro, ananas, coton ; Sophie et Francis Dravigny, abaca, raphia ; PTRI, Institut de recherches de textiles philippins; FIDA, Autorité de développement de la fibre textile philippine : http://www.ptri.dost.gov.ph/

- Renaissance des teintures aux Philippines : FIDA, PTRI

Festival International des Textiles Extra ordinaires à Clermont-Ferrand 2016
FITE 2016 – REBELLES

« Se rebeller pour mieux vivre ensemble »

Qu'il s'agisse de la première édition en 2012, sous le signe de la **Métamorphose** (présentée ensuite en 2013 à Hué au Vietnam) puis celle de 2014 présageant des **Renaissances** multiples (qui rejoindra Manille en juillet prochain), ces manifestations sont le fruit de projets partagés. Plusieurs structures municipales se sont adjointes au musée Bargoin, créant ainsi une synergie peu commune. Partenaires divers, associations, bénévoles, portent également cette initiative. La création a envahi les rues, les espaces publics et privés. L'offre est riche, cinéma, discussions, échanges, rencontres, marché. Une façon d'aborder la diversité du monde qui nous entoure et d'en souligner toute sa force : un festival pour changer le monde.

Le succès grandissant des deux éditions passées (les années paires à Clermont-Ferrand, les années impaires à l'étranger) témoignent de l'appropriation de ce festival par un public de plus en plus nombreux, curieux et friands de cette fenêtre ouverte sur le monde.

Le FITE 2016 propose d'explorer les différentes expressions des **rebelles** dans le monde. Les contextes sont différents, mais les rebelles, qui nous intéresseront, visent la liberté, un ordre juste, l'égalité des Hommes.

Le FITE évoquera les rebelles qui pratiquent la résistance à l'oppression, par la désobéissance civile de masse, fondée sur la non-violence et ayant pour but l'élévation de tous par l'éducation et la culture vivante.

Il s'intéressera à ceux qui proposent des projets de société rompant avec le ce qui va de soi, qui repoussent l'apparence de fatalité et les fausses évidences, « inventeurs de mondes nouveaux ». Leyla Dakhli.

Il se rapprochera de personnalités qui n'ont de cesse d'accroître le champ des possibles pour des projets de société en rupture avec « la misère, la pauvreté, le manque, la souffrance, le sexisme et toutes les autres discriminations » avec lesquels la liberté n'a pas de sens. Nelson Mandela.

Préparation en cours :

- Exposition Rebelles au musée Bargoin et dans différents lieux culturels de la Ville de Clermont-Ferrand. Co Commissariat avec HS_Projet
- Exposition à l'Hôtel Fontfreyde
- Exposition à la Chapelle de l'Hôpital Général
- Préparation des rencontres entre artisans/ publics et professionnels
- Mise en place de workshops avec plusieurs artisans, designers, stylistes, artistes français et étrangers
- Défilé de mode en cours de préparation (partenariat, mécénat)
- Résidence d'artistes en cours de négociation
- Restitution de travaux d'élèves issus d'établissements nationaux spécialisés en design textiles, architectures, arts plastiques et numériques
- Master Class avec musiciens étrangers et le CRR Clermont-Ferrand
- Concerts dans la Ville
- Marché textiles
- Impromptus musicaux et spectacles vivants (sélections en cours).

ARTICLE 2 – CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA VILLE

En contrepartie des objectifs de la présente convention et sous la condition expresse que toutes les clauses en soient remplies, la Ville s'engage à verser une subvention à l'Association HS Projets, dont le montant pour l'année 2015 s'élève à 40 000 €.

La subvention allouée est répartie comme suit :

- 20 000 € en soutien au volet international du FITE 2015 programmé à Manilles aux Philippines
- 20 000 € en pré-financement du FITE 2016.

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal, après examen des documents demandés, et dans le cadre des dispositions budgétaires en vigueur.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION HS PROJETS

L'Association HS Projets s'engage à la réalisation des objectifs définis à l'article 1 de la présente convention.

ARTICLE 4 – COMMUNICATION

L'Association HS Projets s'engage à faire mention de la participation de la Ville sur tout support de communication et dans tous ses rapports avec les médias.

L'Association HS Projets s'engage à transmettre à la Ville tous les documents de communication faisant état de la mise en évidence du soutien de la Ville.

ARTICLE 5 – EVALUATION

L'Association HS Projets s'engage à fournir à la Ville dans les 6 mois de la clôture de chaque exercice ses comptes-rendus d'activités et comptes-rendus financiers.

L'Association HS Projets s'engage à fournir chaque année à la Ville, un bilan qualitatif et qualitatif de la mise en œuvre du programme d'actions.

ARTICLE 6 – AVENANTS– CONVENTIONS

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définir d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis dans le préambule et à l'article 1er.

Des conventions spécifiques, définies ci-après, pourront être établies entre la Ville et l'Association HS Projets :
- contrat de commissariat scientifique pour l'exposition Rebelles au musée Bargoin.

ARTICLE 7 - DUREE DE LA CONVENTION - DENONCIATION – RESILIATION

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2015.

La présente convention ne peut être révisée que d'un commun accord entre les parties. Elle peut être résiliée unilatéralement par la Ville après envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'Association en cas de non-respect d'une clause de la présente convention ou de l'une des clauses de l'un des quelconques avenants à la convention.

ARTICLE 8 - CLAUSE DE COMPETENCE

En cas de contestation sur l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à se rencontrer préalablement à toute action et trouver une solution dans un esprit de conciliation.

Faute de solution amiable, tout litige provenant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention sera du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Pour être validée, la présente convention devra être paraphée et signée par les deux parties.

Fait en deux exemplaires, à Clermont-Ferrand, le

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,
Le Maire,

Olivier BIANCHI

Pour l'Association HS Projets,
La Directrice,

Christine ATHENOR